

UN MESSAGE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année financière 2018 lors de la séance du 18 décembre 2017. Nous en sommes à la deuxième année du rôle d'évaluation. Nous avons décidé de maintenir la taxe foncière résidentielle à 0,85 \$/100 \$, et ce malgré l'augmentation des quotes-parts pour la Sûreté du Québec et la gestion des déchets.

Comme nous tenons à ce que notre ville conserve son dynamisme et continue de se développer, nous travaillerons également à améliorer le niveau actuel de services. Nous tenterons même d'en offrir davantage.

Depuis quelques années, le conseil municipal a mis beaucoup d'efforts dans le développement résidentiel et notre persévérance a porté ses fruits, car au cours des dernières années, plusieurs jeunes familles ont choisi Saint-Honoré comme lieu de résidence, ce qui a porté l'âge moyen à 38 ans, le plus bas dans la région. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'école Jean-Fortin a été agrandie et ce, pour répondre au nombre croissant de la clientèle directement lié au développement résidentiel. C'est pour cela que le conseil municipal désire continuer de collaborer avec les promoteurs au développement de nouvelles rues, car en 2017, malgré une récession difficile qui touche toute la région, nous avons émis plus de 36 permis de nouvelles résidences et plus de 147 propriétés existantes ont fait l'objet de transactions sur le marché immobilier, soit le deuxième plus haut taux en quatre ans, signe que l'économie se replace.

D'un autre côté, nous continuerons à mettre l'accent sur le développement commercial et industriel puisqu'en 2017, deux nouvelles entreprises ont vu le jour et des expansions majeures ont généré bon nombre d'emplois sur le territoire. D'autres projets sont déjà sur la table à dessin pour 2018. Les investisseurs commencent à percevoir les opportunités d'affaires qu'offre Saint-Honoré, ce qui est un plus pour toute la population qui verra ainsi les services de proximité augmenter au cours des prochaines années.

Pour 2018, nos infrastructures ne seront pas en reste. Nous prévoyons bonifier notre offre de loisir avec, entre autres, l'agrandissement et l'amélioration des parcs et des espaces verts. Nous poserons également du nouveau pavage sur nos routes. Nous compléterons le pavage du chemin du Lac, nous paverons les rues Houde et des Tilleuls et nous appliquerons un traitement de surface au prolongement du chemin du Cap.

Nous nous occuperons de nos routes existantes puisque nous effectuerons des travaux de réfection sur les rues urbaines au courant des trois prochaines années.

2018 : Bergeron et une partie de la rue Laprise

2019 : Carré Nicolas, Boudreault et Tremblay

2020 : Desrosiers et parc de maisons mobiles

Nous allons également mettre en place des corridors scolaires afin de sécuriser le déplacement de nos enfants.

Nous avons prévu des sommes pour améliorer les communications cellulaires et l'accès Internet avec la participation d'intervenants comme la MRC du Fjord et le privé.

En ce qui concerne l'eau potable et l'eau usée, nous continuerons, avec l'aide de programmes d'aide financière, à améliorer la qualité de nos infrastructures.

Je profite de l'occasion pour souligner tout le beau travail accompli par les membres du conseil municipal ainsi que par le personnel de la ville. Je rappelle à toute la population que vous êtes toujours les bienvenus aux assemblées du conseil. Je voudrais également remercier et féliciter tous les bénévoles des différents organismes, car c'est grâce à votre dévouement que notre ville est si accueillante et vivante. Nous comptons sur la collaboration de tous pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2018 et nous travaillerons ensemble afin que notre ville continue de se développer.

Pour terminer, le conseil municipal de Saint-Honoré ainsi que tout le personnel se joignent à moi pour souhaiter une bonne et heureuse année 2018 à toutes les familles de notre ville.

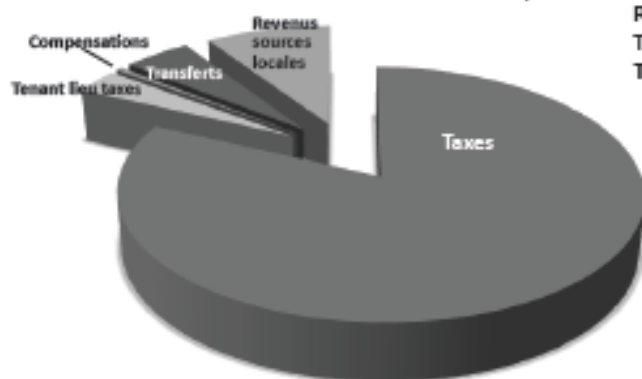
LE BUDGET 2018 • Programme triennal 2018 - 2019 - 2020

DESCRIPTION	2018	2019	2020	TOTAL
ADMINISTRATION ET URBANISME				
Équipement de bureau	15 600 \$	–	–	15 600 \$
SERVICE INCENDIE				
	–	–	–	–
VOIRIE				
Développement de rues	124 209 \$	150 000 \$	150 000 \$	424 209 \$
Réfection voirie	–	120 000 \$	120 000 \$	240 000 \$
Pavage rural et traitement surface	515 092 \$	–	–	515 092 \$
Resurfacement rural	–	–	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Resurfacement urbain	238 900 \$	230 180 \$	226 930 \$	696 010 \$
Machinerie et outillage	99 630 \$	15 000 \$	15 000 \$	129 630 \$
Lumières de rues	24 825 \$	15 000 \$	15 000 \$	54 825 \$
Parc industriel	100 000 \$	200 000 \$	1 238 294 \$	1 538 294 \$
Réparation de ponts	103 314 \$	–	–	103 314 \$
Pavage de nouvelles rues	73 683 \$	–	100 000 \$	173 683 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Mise aux normes eau potable	83 400 \$	–	–	83 400 \$
Mise aux normes étang d'épuration	116 431 \$	–	–	116 431 \$
Réfection du réseau aqueduc et égout	451 609 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$	4 451 609 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Véhicule	7 800 \$	–	–	7 800 \$
Télécommunications	183 729 \$	–	–	183 729 \$
Corridor scolaire	143 308 \$	–	–	143 308 \$
LOISIRS ET CULTURE				
Aménagement parc à chiens	–	70 033 \$	–	70 033 \$
Aménagement de parcs de jeux	85 514 \$	20 000 \$	20 000 \$	125 514 \$
Infrastructures de loisirs	–	266 668 \$	150 000 \$	416 668 \$
Amélioration du bâtiment	3 799 \$	–	–	3 799 \$
TOTAL	2 370 743 \$	3 086 881 \$	7 035 224 \$	12 492 848 \$

ACTIVITÉS FINANCIÈRES • Budget 2018

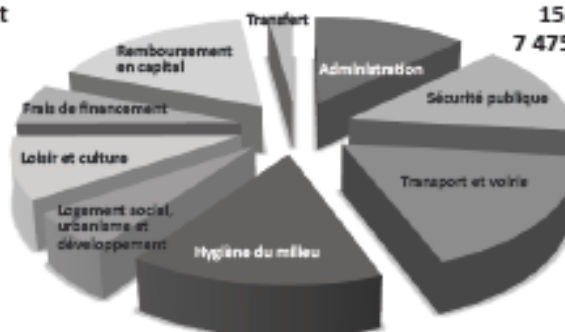
RECETTES

Taxes	6 130 395 \$
Tenant lieu taxes	244 922 \$
Compensations	36 599 \$
Transferts	371 713 \$
Revenus sources locales	691 472 \$
TOTAL	7 475 101 \$



DÉPENSES

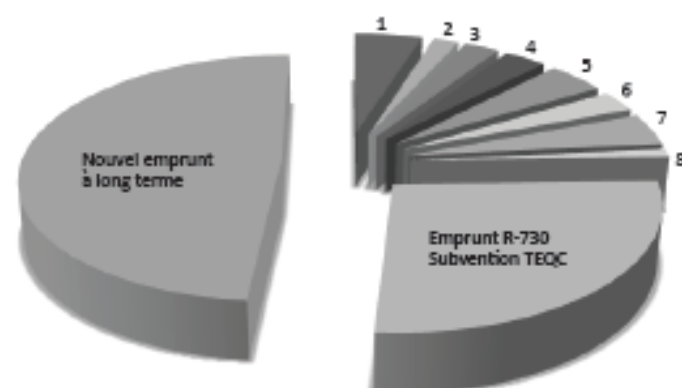
Administration	960 436 \$
Sécurité publique	1 041 159 \$
Transport et voirie	1 308 986 \$
Hygiène du milieu	1 154 114 \$
Logement social, urbanisme et développement	427 384 \$
Loisir et culture	704 686 \$
Frais de financement	456 785 \$
Remboursement en capital	1 262 700 \$
Transfert	158 851 \$
TOTAL	7 475 101 \$



ACTIVITÉS INVESTISSEMENT

RECETTES

Transfert des activités financières	115 637 \$
Transfert taxes carrière sablière	43 214 \$
Subvention sécurité civile	60 000 \$
Fonds projet structurant	72 000 \$
Contribution promoteurs	99 367 \$
Fonds de roulement	66 329 \$
Emprunt R-724 Parc industriel	100 000 \$
Emprunt R-678 Développement rues	24 842 \$
Emprunt R-730 Subvention TEQC	634 642 \$
Nouvel emprunt à long terme	1 154 712 \$
TOTAL DES RECETTES	2 370 743 \$



1. Transfert des activités financières
2. Transfert taxes carrière sablière
3. Subvention sécurité civile
4. Fonds projet structurant
5. Contribution promoteur
6. Fonds de roulement
7. Emprunt R-724 Parc industriel
8. Emprunt R-678 Développement de rues

DÉPENSES

ADMINISTRATION	
Serveur informatique	15 600 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	–
TRANSPORT ET VOIRIE	
Lumières de rues	24 825 \$
Pavage rural	150 800 \$
Traitement surface	364 282 \$
Réfection de pont	103 214 \$
Parc industriel	100 000 \$
Resurfacement urbain	238 900 \$
Pavage nouvelles rues	73 683 \$
Développement de rues	124 209 \$
Camion 1 tonne	75 000 \$
Équipement voirie	4 000 \$
Affiche radar	20 630 \$
• Total transport et voirie	1 279 553 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Mise aux normes étang d'épuration	116 431 \$
Mise aux normes eau potable	83 400 \$
Réfection conduite d'égout	434 811 \$
Réfection conduite d'aqueduc	16 798 \$
• Total hygiène du milieu	651 440 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Tour cellulaire	183 729 \$
Corridor scolaire	143 308 \$
Toyota Corolla	7 800 \$
• Total urbanisme et développement	334 837 \$
LOISIRS	
Ajout module de jeu parc existant	66 616 \$
Amélioration du parc La Source	18 898 \$
Amélioration du bâtiment	3 799 \$
• Total loisirs	89 313 \$
TOTAL DES DÉPENSES INVESTISSEMENT	2 370 743 \$





LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

JANVIER

Lundi	8 janvier	19 h 30
Lundi	22 janvier	19 h 30

FÉVRIER

Lundi	5 février	19 h 30
Lundi	19 février	19 h 30

MARS

Lundi	5 mars	19 h 30
Lundi	19 mars	19 h 30

AVRIL

Mardi	3 avril	19 h 30
Lundi	16 avril	19 h 30

MAI

Lundi	7 mai	19 h 30
Mardi	22 mai	19 h 30

JUIN

Lundi	4 juin	19 h 30
Lundi	18 juin	19 h 30

JUILLET

Mardi	3 juillet	19 h 30
-------	-----------	---------

AOÛT

Lundi	6 août	19 h 30
Lundi	20 août	19 h 30

SEPTEMBRE

Mardi	3 septembre	19 h 30
Lundi	17 septembre	19 h 30

OCTOBRE

Lundi	1 ^{er} octobre	19 h 30
Lundi	15 octobre	19 h 30

NOVEMBRE

Lundi	5 novembre	19 h 30
Lundi	19 novembre	19 h 30

DÉCEMBRE

Lundi	3 décembre	19 h 30
Lundi	17 décembre	19 h 30

L'ÉCOCENTRE

Veillez prendre note que l'écocentre sera ouvert les samedis, de 10 h à 15 h, à compter du 20 janvier 2018.

DÉNEIGEMENT ET BORNES-FONTAINES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de projeter de la neige ou d'ensevelir une borne-fontaine lors de vos opérations de déneigement, sous peine d'amende. Merci de votre collaboration.

CONSIGNES POUR UNE COLLECTE RÉUSSIE

Placez votre bac sur votre terrain, en bordure de la voie publique, la veille de la collecte.

Les encombrants ne sont pas ramassés dans la collecte régulière.

Seules les matières à l'intérieur du bac sont collectées.

Dirigez les roues et les poignées vers la résidence.

Assurez-vous d'avoir un contenant réglementaire.

Laissez un espace libre de 50 cm autour du bac.

Pour plus d'informations à propos des matières résiduelles, connaître l'horaire des collectes de votre municipalité, les matières acceptées dans les écocentres et dans les centres de réemploi, visitez le www.mrc-fjord.qc.ca/environnement.